

minion, la colonisation de l'Ouest devint naturelle et logique. Durant de nombreuses années, nous avons accueilli un grand nombre de vigoureux représentants de nations de l'Europe septentrionale. Mon honorable ami reconnaît que la qualité générale de ces immigrants était excellente mais il craint que l'influence de cet élément étranger ne tende à changer le caractère ethnique du pays. Il redoute également que les nouveaux venus n'introduisent ici les doctrines radicales des socialistes et des communistes.

La politique d'immigration de tous les gouvernements a eu d'abord pour objet de peupler l'Ouest avec des cultivateurs. Un nombre relativement restreint d'immigrants se sont établis dans la province de Québec, et une plus grande proportion dans l'Ontario, mais la majorité d'entre eux se sont dirigés aussitôt vers l'Ouest. Des milliers sont allés dans les villes de l'Ouest, et avec le temps, un grand nombre parmi eux sont venus s'établir dans l'Est. Ces gens appartenaient à différentes races et parlaient leur propre langue. Je comprends que notre population anglaise ou française ne se soit pas encore habituée à cet élément cosmopolite. Il faudra encore une ou deux générations avant que ces étrangers ou leurs descendants sentent qu'ils sont Canadiens comme nous tous. On cessera de les regarder comme des nouveaux venus lorsqu'ils parleront la langue des citoyens au sein desquels ils vivent.

Tant que les milliers des nôtres actuellement sans travail ne pourront trouver un emploi, nous devrions hésiter à inviter de nouveaux immigrants à s'établir chez nous. En faisant cette observation, je répète simplement ce qu'a dit mon honorable ami. Si quelque province désire ouvrir ses portes aux immigrants qu'elle s'assure qu'ils resteront sur la terre et n'envahiront pas les villes.

L'honorable M. MULLINS: Très bien, très bien.

L'honorable M. DANDURAND: Nous savons tous que puisque les provinces de l'Ouest sont rentrées en possession de leurs ressources naturelles, elles ont le premier mot à dire en ce qui concerne l'admission des immigrants dans leur propre territoire.

L'honorable M. SAUVÉ: Dois-je comprendre que l'honorable leader exprime la politique du Gouvernement?

L'honorable M. DANDURAND: Bien que je ne me sois pas consulté avec mes collègues, je crois pouvoir dire que j'exprime la politique du gouvernement actuel.

Je conseillerais aux provinces qui désirent attirer chez elles une population additionnelle de puiser à des sources canadiennes plutôt que

L'hon. M. DANDURAND.

de jeter les yeux sur les pays étrangers. Je n'exprime là que ma propre opinion mais je crois cependant que c'est l'avis de tous les citoyens éclairés et prévoyants du Canada. Notre programme d'immigration ne devrait pas tendre à faire venir de nouveaux sujets dans nos centres et petites villes qui comptent déjà des milliers de chômeurs. Nos provinces sont surtout agricoles. Si l'une d'elles, désireuse d'accroître sa population, préfère s'adresser aux Îles-Britanniques ou à tout autre pays plutôt qu'aux Canadiens acclimatés, j'espère qu'elle aura bien garde de ne choisir que les classes pouvant fournir de bons cultivateurs.

L'honorable G. LACASSE: Honorables sénateurs, quelques mots seulement. Nous devons être reconnaissants à l'honorable sénateur de Rigaud (l'honorable M. Sauvé) d'avoir présenté à la Chambre une étude aussi complète et aussi fouillée de l'un des problèmes les plus importants du Canada à l'heure actuelle. Je n'hésite pas à dire que l'une des principales raisons de nos problèmes sociaux, politiques et industriels est que nous avons trop de milles de chemins de fer, que ce soient des lignes principales ou des embranchements, et pas assez d'habitants. Il suffit de consulter les statistiques du Canada pour constater de quelle manière capricieuse, si je puis dire, la population est répartie dans les diverses régions.

Je crois que le discours de l'honorable sénateur de Rigaud devrait nous inciter à étudier la loi et les règlements de l'immigration durant nos prochaines vacances afin de voir si nous ne devrions pas les modifier plus ou moins rigoureusement selon nos besoins. Nous le savons tous, dans la plupart des cas, avant qu'un immigrant soit admis au Canada, il doit s'engager à s'établir sur la terre, à devenir cultivateur. On ne tient pas compte de ses aptitudes, de ses capacités et de ses connaissances antérieures. Il vient peut-être des quartiers pauvres de Londres et ne connaît pas la différence entre un cheval et une herse, mais afin d'être admis au Canada il doit accepter de s'établir sur une ferme. Il suffit de mentionner un tel état de choses pour montrer combien il est ridicule. Qu'arrive-t-il dans ces conditions? Un grand nombre d'immigrants, après avoir passé quelques semaines, ou peut-être un mois, sur la terre, s'en vont demeurer dans les villes où ils obtiennent du travail dans des manufactures, alors que des mécaniciens expérimentés, nés au Canada, dont les familles ont été depuis longtemps des contribuables dans ces villes, sont sans ouvrage. J'ai eu connaissance de plusieurs cas de cette nature dans ma région. Ce n'est pas seulement une erreur mais une honte de la part du gouvernement canadien,—je ne blâme pas